



Assemblée des délégués du SEOD du 29 juin 2023

Un nouveau président pour les délégués du SEOD

La première Assemblée des délégués du SEOD de la législature a eu lieu jeudi soir 29 juin à Soyhières. Les délégués (un membre des conseils communaux de chaque commune) ont désigné le maire de Courroux-Courcelon, M. Philippe Membrez, à la présidence de leur assemblée. Il succède à Mme Géraldine Beuchat (Haute-Sorne). La vice-présidence sera assumée par M. Sébastien Koller, maire de Courtételle.

Les délégués ont entendu des explications sur la situation du dossier de Centre de collecte et de valorisation (CCV). Sa mise en service est prévue pour le 1^{er} juillet 2025. Le délai permettra de tenir compte des principes de l'économie circulaire par l'utilisation de bois jurassien. La commune de Delémont devra encore approuver la construction d'un rond-point qui permettra non seulement de se rendre au CCV, mais aussi au centre de la police, aux installations sportives et au camping. Les délégués ont accepté un crédit de 344'640 francs pour la participation du SEOD à l'équipement et à l'accès de la parcelle devant accueillir le CCV. Quant aux écopoints communaux, leur installation débutera avec des projets-pilotes dans les communes de Haute-Sorne, Mettembert et Movelier.

Un second crédit de 272'000 francs a été approuvé, destiné à l'achat d'une pelle mécanique destinée à la manutention des déchets sur la décharge de Boécourt. Les comptes 2022 du SEOD ont été acceptés avec un versement de 2 millions au fonds de préfinancement du CCV. En dépit de mesures spéciales notamment pour le suivi environnemental de la décharge et la diminution des poussières, le SEOD a présenté un bénéfice de 44'405 francs. A noter deux chiffres : la décharge de Boécourt a produit un bénéfice de 2,47 millions tandis que la gestion des déchets incinérables (sacs à ordures et containers) débouche sur une perte de 200'000 francs.

Enfin, le SEOD a rappelé la mise à disposition d'un montant annuel de 200'000 francs durant 5 ans pour des projets environnementaux dans les communes du district de Delémont. Le premier projet accepté par le comité porte sur l'aménagement d'une piste cyclable entre Rossemaison et Châtillon.